



Bilan annuel et apprentissages

2024-2025

**Collectif
petite
enfance**

Table des matières

Introduction	3
Bilan : évolution, apprentissages et stratégie	5
Synthèses des actions mobilisatrices	8
Contribution des partenaires : un travail structuré et collaboratif	18
Apprendre pour mieux agir : nos apprentissages et nos orientations	20
Et maintenant, vers la suite	23



Introduction

Ce bilan annuel et des apprentissages du Collectif petite enfance s'inscrit comme un outil stratégique essentiel au service de notre mission. Il permet de mesurer les progrès réalisés, d'identifier les défis rencontrés, de recenser les apprentissages clés et d'orienter les priorités futures dans une logique d'amélioration continue et de cohérence avec notre engagement commun.

À travers ce document, nous mettons en lumière les impacts des actions entreprises et les enseignements tirés de avril 2024 à mars 2025. Ce bilan reflète notre volonté d'agir avec rigueur, transparence et engagement dans un contexte où les besoins des tout-petits nous appellent à une mobilisation collective forte et continue.

Ce bilan vise plusieurs objectifs stratégiques :

- **Évaluer les progrès et les résultats** en mettant en lumière les réussites, les impacts concrets de nos actions et les leviers d'amélioration, tout en valorisant les apprentissages acquis ;
- **Favoriser l'apprentissage collectif** en encourageant le partage des savoirs, des pratiques et des réflexions entre les membres du Collectif et au sein de l'équipe interne ;
- **Orienter les prochaines étapes** en définissant des axes prioritaires et des objectifs stratégiques pour renforcer notre contribution dans le but d'avoir un impact durable ;
- **Affirmer la posture du Collectif** en partageant nos avancées et apprentissages, et en consolidant notre rôle central dans l'écosystème de la petite enfance et de la périnatalité.

Une vision d'avenir

Ce bilan illustre notre rôle d'acteur rassembleur et porteur d'une vision forte pour la petite enfance. Dans un contexte sociopolitique en constante évolution, nous renforçons nos alliances, mobilisons les parties prenantes et proposons, ensemble, des solutions ancrées dans notre société pour le bien-être des tout-petits et de leur famille.



Mot de l'équipe



Pour l'équipe du Collectif petite enfance, l'année 2024-2025 marque une étape importante de consolidation et de renforcement de nos capacités d'influence et de collaboration.

Nous avons poursuivi notre travail de structuration interne, affiné nos stratégies d'influence et solidifié les liens avec nos membres, divers alliés de la société civile ainsi qu'avec plusieurs instances gouvernementales. Cette année charnière nous a également permis de franchir une étape majeure : l'élaboration de la toute première planification stratégique du Collectif.

Dans un contexte où les inégalités sociales se creusent, où les services aux familles sont sous pression, et où la petite enfance peine encore à s'imposer comme une priorité politique durable, notre rôle de vigie et de mobilisation devient plus essentiel que jamais.

Nous sommes conscientes que beaucoup reste à bâtir pour faire du Collectif un organe de plaidoyer pleinement à la hauteur des défis de notre époque. Les besoins des tout-petits méritent une voix plus forte, plus visible, plus constante. Ce constat guide notre travail au quotidien.

Nous poursuivons notre mission avec humilité et conviction, en tissant des liens plus solides avec nos partenaires, en valorisant les savoirs du terrain et en portant les préoccupations des familles et des tout-petits auprès des décideurs. L'essence de notre action réside dans une mission partagée : soutenir le développement global optimal de tous les enfants, dans une perspective d'équité.

L'engagement et la confiance de nos partenaires nous inspirent. Ils nous rappellent chaque jour que la force du collectif est la clé pour faire progresser la cause des tout-petits au Québec.

Avec vous, nous continuerons à faire grandir ce mouvement, un pas à la fois, avec lucidité, ambition et cœur.

Bonne lecture,

L'équipe du Collectif petite enfance



Bilan

Évolution, apprentissages et stratégie

Évolution interne et maturité organisationnelle

Le Collectif petite enfance a connu une courbe d'évolution positive, doublant la taille de son équipe, passant de 2 à 4 employées, et bonifiant ses expertises afin de mieux répondre aux besoins du milieu et aux exigences croissantes de son rôle de leadership. Porté par l'implication de ses membres et partenaires, ce développement s'est accompagné d'une clarification de sa théorie de changement et d'un engagement renouvelé envers les perspectives d'équité lorsqu'il est question du développement global optimal des tout-petits. Cette évolution marque une étape de maturité, consolidant le rôle du Collectif comme allié critique, mobilisateur et engagé dans la société.

Développement des talents et consolidation de l'équipe

L'année 2024–2025 a permis au Collectif de confirmer des besoins clés en matière d'expertises, à la lumière de l'évolution de sa posture, de ses objectifs ultimes et de sa théorie de changement. Deux rôles stratégiques ont été ajoutés : une conseillère stratégique aux communications dotée d'une solide expertise en relations publiques, et une chargée de projets dédiée à la structuration interne. Cette croissance ciblée renforce notre capacité à bâtir des stratégies concrètes de plaidoyer et à mieux structurer nos actions. Par ailleurs, une formation basée sur le profil Nova a permis à l'équipe d'ajuster les responsabilités individuelles en fonction des forces de chacune, favorisant ainsi une meilleure cohésion et une efficacité accrue dans un contexte en constante évolution.

Culture organisationnelle et apprentissages continus

Au fil des dernières années, le Collectif a développé une culture organisationnelle fondée sur les principes d'une organisation apprenante. Cette approche a pour bénéfices d'enrichir progressivement les compétences de l'équipe, de structurer le partage de connaissances et d'ajuster les pratiques internes en réponse aux enjeux émergents. Dans un contexte d'équipe

restreinte, cette posture s'est révélée précieuse : elle soutient notre agilité, renforce notre capacité à mobiliser, influencer et innover, et permet de réinvestir rapidement les apprentissages dans nos stratégies et actions collectives. L'équipe poursuivra donc dans cette direction et souhaitera intégrer davantage des pratiques de cette approche dans les prochaines années.

Cap stratégique 2024–2025 : ancrage et priorités

Notre première planification stratégique, actuellement en élaboration et fondée sur une théorie de changement actualisée, clarifie notre mission et notre vision et définit les axes prioritaires à mobiliser. Présentée à nos membres lors de l'Assemblée des partenaires de mars 2025, cette planification stratégique s'appuie sur quatre années d'évolution du Collectif, sur une connaissance fine de l'écosystème de la petite enfance et de la périnatalité, sur les savoirs expérientiels de nos membres et partenaires, ainsi que sur une expertise rigoureuse issue d'un rapport de recherche réalisé pour le Collectif. Trois axes prioritaires ont été dégagés pour les trois prochaines années. Ils guideront nos actions et nous permettront d'incarner la posture de plaidoyer que nous portons collectivement.

Mise en place de stratégies en communication et nouvelles procédures

Pour optimiser la coordination et la productivité, de nouvelles stratégies de communication interne et procédures ont été mises en place. L'intégration d'un logiciel de gestion de projet améliore la planification, le suivi des tâches et la gestion des ressources.

Des ateliers internes de partage de connaissances, notamment sur les pratiques émergentes en développement de l'enfant, contribuent à soutenir et développer les compétences de l'équipe interne.

Plaidoyer enrichi par une diversité de savoirs

Nos actions de plaidoyer s'appuient sur la richesse des savoirs expérientiels partagés par nos partenaires, croisés avec des données probantes, des analyses systémiques et une veille stratégique. Le Collectif peut aussi compter sur l'expertise d'une ressource experte en conseils stratégiques et relations gouvernementales afin de traiter les savoirs et de cadrer les actions stratégiques de plaidoyer et d'influence aux cibles et aux objectifs collectifs. Cette diversité de ressources et d'outils garantit la solidité, la légitimité et la portée de nos prises de position, qui s'ancrent à la fois dans le terrain, la science et les enjeux sociétaux.

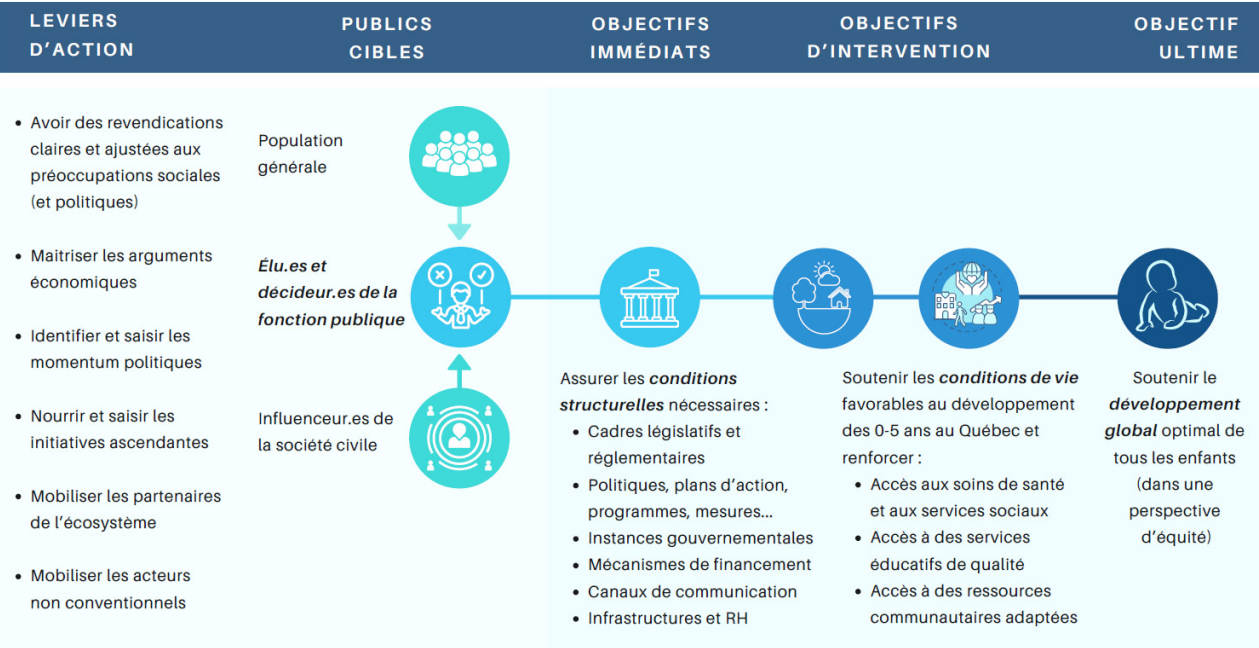
Actualisation de la théorie de changement

Depuis 2022, une démarche évaluative a mobilisé l'équipe, les partenaires et des experts à travers 19 séances de travail et 26 consultations, renforçant ainsi notre compréhension des enjeux et leviers stratégiques au sein du Collectif et plus largement de l'écosystème de la petite enfance. Cette actualisation a permis de consolider nos objectifs en ciblant principalement l'influence sur les conditions structurelles, notamment les cadres législatifs, les politiques publiques et les mesures gouvernementales.

Cette évolution marque aussi un repositionnement important : alors qu'à nos débuts, notre objectif ultime était que chaque enfant au Québec ait les moyens de se développer à son plein potentiel, nous affirmons aujourd'hui plus clairement notre engagement à soutenir le développement global optimal de tous les enfants, dans une perspective résolument axée sur l'équité.

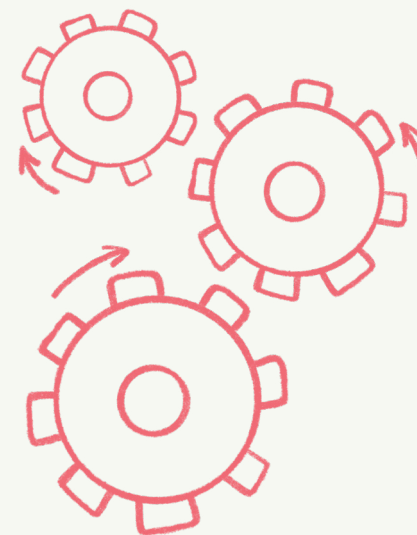
Ce travail rigoureux et collectif structure désormais notre planification stratégique et guide chacune de nos actions.

Le visuel de la théorie de changement présenté ci-dessous illustre cette démarche et nos axes d'intervention prioritaires.



Synthèses

Des actions mobilisatrices



Avril 2024

Plan d'action en périnatalité et petite enfance 2023-2028

Mise en contexte

En 2019, un an après la fin de la Politique de périnatalité 2008-2018, la nécessité d'un nouveau plan d'action en périnatalité était largement reconnue.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a finalement produit et publié un Plan d'action en périnatalité et petite enfance (PAPPE) 2023-2028, qui intègre désormais la période de la petite enfance.

Cependant, ce plan présente des lacunes importantes, notamment l'absence de financement rattaché aux mesures proposées.

Dans les années qui ont précédé cette sortie, le Collectif et ses membres se sont engagés en :

- Participant à la journée dédiée à la périnatalité (15 mars 2023) de la 25^e édition des Journées annuelles de santé publique (JASP) :
« [La périnatalité : collaborer maintenant pour les actions de demain](#) » ;
- Participant aux consultations de l'été 2023 (en faisant une consultation préalable auprès des membres du Collectif) ;
- Rédigeant une lettre à l'attention de la Direction santé mère-enfant afin de lui faire part des priorités du Collectif.

Les populations pour lesquelles nous travaillons

Toutes les jeunes familles, particulièrement celles vivant en contexte de vulnérabilité

Les publics cibles

Élus et décideurs, population générale, influenceurs de la société civile

Actions	Impacts
Publier une lettre ouverte : « Voir le jour discrètement »	Rayonnement médiatique : augmentation de la notoriété Suite aux actions posées dans les dernières années : • Intégration explicite de la petite enfance dans le PAPPE, avec des mesures prioritaires alignées sur les recommandations du Collectif : – Préserver la cellule familiale Objectif 1.1 – Centrer les soins et services sur la cellule familiale ; – Rejoindre toutes les familles, particulièrement celles vivant en contexte de vulnérabilité, afin de leur offrir les services adaptés à leurs besoins dans une perspective d'universalisme proportionné Objectif 2.3 – Offrir une intensité des services dans une perspective d'universalisme proportionné ; – Mettre en place des instances de concertation régionales et locales en périnatalité pour favoriser la collaboration intersectorielle Mesure 3.2.4 – Mettre en place des modalités de concertation nationale, régionale et locale en périnatalité et petite enfance pour favoriser la collaboration intersectorielle ; – Optimiser le financement des organismes communautaires en périnatalité Mesure 2.3.2 – Augmenter et pérenniser le financement des organismes communautaires en périnatalité ; – Se doter d'indicateurs pour mesurer nos actions Objectif 4.1 – Développer des indicateurs relatifs au secteur de la périnatalité et de la petite enfance et utiliser les bases de données à leur plein potentiel.

Mai 2024

Projet de loi n°37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants

Mise en contexte

Le rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, déposé en 2021, recommandait la création d'un poste de Commissaire au bien-être et aux droits des enfants (CBEDE). En octobre 2023, le projet de loi n°37, *Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants*, a été déposé à l'Assemblée nationale.

Nous nous sommes réjouies de cette avancée, et avons entrepris des travaux, tel que le dépôt d'un mémoire et la participation aux consultations particulières, pour contribuer à la bonification de ce projet de loi afin qu'il prenne en considération les particularités d'un poste de commissaire qui travaillerait entre autres pour les tout-petits. Ces démarches se sont soldées par l'adoption officielle du projet de loi, contenant certaines recommandations émises par le Collectif à travers nos travaux.

Les populations pour lesquelles nous travaillons

Les tout-petits et leur famille

Les publics cibles

Élus et décideurs, population générale, influenceurs de la société civile

Actions	Impacts
Diffuser un communiqué suite à la fin des travaux parlementaire : « Le Collectif petite enfance encouragé par la fin de l'étude détaillée du projet de loi n°37 en commission parlementaire »	Rayonnement médiatique : augmentation de la notoriété Suite aux actions posées en 2023 : • Adoption d'amendements clés issus des recommandations du Collectif : comités consultatifs composés de jeunes, inclusion des organismes communautaires, engagement préventif du CBEDE et coopération du CBEDE avec les organismes communautaires ; • Retrait de la nomination d'un commissaire pour les Premières Nations et Inuit étant donné le fait qu'aucune entente avec ces derniers n'a été conclue préalablement.

Mise en contexte

L'année 2024 a marqué la culmination des actions posées par le Collectif en 2023 au sujet du 4^e Plan d'action gouvernemental pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale (PLP4), notamment le dépôt d'un mémoire et la participation aux consultations particulières, compte tenu de la portée et de l'importance capitale de la sortie officielle du PLP4, particulièrement pour les familles vulnérables.

En effet, le nouveau plan d'action ne met pas suffisamment en avant de moyens concrets pour les enfants vulnérables et leur famille, entre autres en raison du manque de financement qui leur est destiné. Nous avons donc jugé essentiel de nous prononcer sur cette question.

Les populations pour lesquelles nous travaillons

Toutes les jeunes familles, particulièrement celles vivant en contexte de vulnérabilité économique.

Les publics cibles

Élus et décideurs, population générale

Actions	Impacts
Publier une lettre ouverte : « En fait-on assez pour prévenir la pauvreté infantile au Québec ? »	Rayonnement médiatique : augmentation de la notoriété Suite aux actions posées en 2023 : • Mise à l'avant de la « famille » dans le PLP4 comme cible des actions de lutte à la pauvreté, alors que le plan précédent se concentrait plutôt sur les individus ; • Parmi les idées retenues des différentes consultations, on retrouve : – L'importance de considérer les difficultés associées au logement et l'alimentation pour les familles les plus vulnérables ; – L'importance de poursuivre le soutien des mobilisations locales et régionales (Alliances) et la nécessité d'améliorer la cohésion interministérielle ; – L'idée de rendre les services gouvernementaux plus accessibles et mieux adaptés. • Invitation du Collectif aux consultations particulières de la Commission de l'économie et du travail pour l'étude du projet de loi n°71, <i>Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale</i>.

Octobre 2024

Projet de loi n°71, Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale

Mise en contexte

Lors de la révision de la Loi sur l'aide sociale, nous avons saisi le momentum politique et mobilisé les partenaires de l'écosystème pour émettre des recommandations claires et ajustées aux préoccupations sociales, afin de s'assurer de considérer les familles ayant de jeunes enfants dans la nouvelle mouture du projet de loi.

Les populations pour lesquelles nous travaillons

Les jeunes familles les plus vulnérables, notamment, les familles monoparentales bénéficiant de l'assistance sociale, plus précisément encore les personnes en période périnatale restreinte, soit entre la 20^e semaine de grossesse jusqu'à la 18 semaine postnatale.

Les publics cibles

Élus et décideurs

Actions	Impacts
Dépôt d'un mémoire	Considération accrue de la petite enfance dans les enjeux de pauvreté dans l'analyse du projet de loi ; Adoption de certaines de nos recommandations : • Changement du nom des « Plans d'intervention individualisés » en « Plans d'accompagnement personnalisés » ; • Ajout des services de garde éducatifs dans les Réseaux régionaux d'accompagnement. Rayonnement médiatique : augmentation de la notoriété
Participer aux consultations particulières de la Commission de l'économie et du travail	
Diffuser un communiqué de presse sur le passage en consultation particulière : « Saisir l'opportunité du projet de loi n°71 pour briser les cycles de la pauvreté »	

Mai à novembre 2024

Comité de suivi de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

Mise en contexte

Depuis mai 2022, le Collectif, en tant que soutien à la coordination, a constitué le Comité de suivi de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) et y participe activement pour assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations et sous-recommandations issues du rapport déposé un an plus tôt. Nous concentrons nos travaux et collaborations sur les populations des tout-petits et leur famille, particulièrement autour des chapitres du rapport de la CSDEPJ liés à la prévention et à la collaboration intersectorielle (chapitres 2 et 3).

En 2024, le Comité de suivi a publié un premier rapport d'état d'avancement, fondé sur des informations publiques et sur une analyse de la cohérence des actions gouvernementales. La nomination de Mme Lesley Hill à la Direction de la protection de la jeunesse (DNPJ) a relancé le dialogue avec le gouvernement.

Les populations pour lesquelles nous travaillons

Les tout-petits et les familles en situation de vulnérabilité, qui sont particulièrement à risque face aux enjeux de protection de la jeunesse.

Les publics cibles

Élus et décideurs, population générale

Actions	Impacts
Participer à la rédaction d'un rapport sur l'état d'avancement des recommandations de la CSDEPJ sur la base des informations disponibles publiquement (napperons ministériels)	Mobilisation politique sur le rapport ; Maintien d'une vigie collective sur le dossier : prise de conscience sociale du risque du manque d'évolution en regard de l'application des recommandations du rapport de la CSDEPJ ;
Diffuser un communiqué : « Nomination de Lesley Hill à la tête de la Direction nationale de la protection de la jeunesse : Le Comité de suivi de la Commission spéciale pour les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) souhaite une nouvelle ère de collaboration »	Réengagement collectif sur les recommandations du rapport de la CSDEPJ ; Rayonnement médiatique : augmentation de la notoriété.

Novembre 2024

Grande semaine des tout-petits

Mise en contexte

La Grande semaine des tout-petits (GSTP) rassemble un large éventail d'acteurs autour des enjeux cruciaux de la petite enfance et de la périnatalité.

Pour sa 9^e édition, la thématique s'est concentrée sur les inégalités sociales et territoriales qui affectent les tout-petits et leur famille. Il demeure prioritaire d'agir dès la grossesse afin de donner des chances égales et des conditions de réussite à tous les enfants.

La GSTP est une occasion de mobiliser les acteurs de l'écosystème qui gravitent autour des tout-petits et des familles, notamment les partenaires du Collectif et les élus provinciaux.

Les populations pour lesquelles nous travaillons

Les tout-petits et leur famille

Les publics cibles

Élus et décideurs, population générale, influenceurs de la société civile



Actions	Impacts
Actions en relations gouvernementales : • Organiser une tournée politique (ministres et élus) ; • Consolider des liens avec le cabinet ministériel (ministère de la Famille) et avec les oppositions ; • Tenir, pour une deuxième année, une initiative des levers de drapeaux partout au Québec.	Augmentation de la mobilisation des élus : • Reprise des messages clés principaux ; • Soulignement de la GSTP lors d'une déclaration de député ; • Participation de la ministre de la Famille à divers événements de la GSTP ; • Présence de différents partis politiques durant l'évènement de lancement ; • Présence de décideurs durant l'évènement de lancement ; • Port du carré-doudou en chambre lors de la Journée mondiale de l'enfance ; • Augmentation du nombre de municipalités qui ont participé aux levers de drapeaux.
Actions en relations publiques : • Diffuser des communiqués et avis médiatiques : – Lancement de la GSTP : « Prévenir les inégalités en agissant auprès de nos tout-petits » ; – Levers de drapeaux : « Ensemble, plus de 430 municipalités lancent la Grande semaine des tout-petits 2024 » ; – Invitation événement de lancement ; – Invitation cérémonie officielle de lever de drapeau. • Publier une lettre ouverte : « Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux »	Rayonnement médiatique : augmentation de la visibilité, notoriété et crédibilité ; Développement de liens stratégiques.
Actions de mobilisation : • Tenir un webinaire sur les disparités dans l'intervention en protection de la jeunesse ; • Tenir un événement de lancement ; • Distribuer du matériel promotionnel.	Renforcement des liens entre les différents acteurs de l'écosystème ; Consolidation de l'intersectorialité en traitant divers enjeux autour de la petite enfance ; Rayonnement de la GSTP au niveau local, régional et national ; Sensibilisation des publics cibles à la thématique ; Augmentation de la visibilité.

Mise en contexte

Dans le cadre des consultations prébudgétaires de février 2025, le Collectif a déposé un mémoire économique suggérant la création d'un indicateur annuel des investissements publics en petite enfance.

Cette recommandation s'inscrit dans un contexte de défis démographiques et économiques majeurs au Québec, où l'investissement préventif en petite enfance est reconnu comme une stratégie à haut rendement. Ce travail a été préparé sur plusieurs mois et a mobilisé nos membres à différentes étapes.

Les populations pour lesquelles nous travaillons

Les tout-petits et leur famille, particulièrement ceux vivant en contexte de vulnérabilité.

Les publics cibles

Élus et décideurs

Actions	Impacts
Actions de mobilisation • Échanger avec des membres du gouvernement et des experts de différents horizons ; • Mobiliser nos membres pour expertise, validation et appui à la recommandation ; • Sensibiliser via des communications ciblées auprès des partenaires et acteurs du secteur.	Reconnaissance accrue de la petite enfance comme un secteur stratégique d'investissement prioritaire. Mise en lumière des bénéfices socioéconomiques concrets associés à un investissement accru dès la naissance. Consolidation d'alliances avec des experts de renom et valorisation de la démarche rigoureuse du Collectif. Meilleur arrimage entre les données scientifiques et les propositions soumises aux décideurs. Structuration du discours collectif autour de la petite enfance dans une perspective économique. Création d'un précédent pour introduire un outil pérenne de suivi des investissements publics en petite enfance. Rayonnement médiatique : augmentation de la visibilité.
Actions en relations gouvernementales • Déposer un mémoire économique auprès des instances gouvernementales.	
Actions en relations publiques • Diffuser un communiqué : « Se doter d'une mesure des efforts gouvernementaux de prévention auprès des tout-petits » ; • Diffuser un communiqué : « En contexte économique incertain, investir en petite enfance est essentiel ».	

Mars 2025

Lac-à-l'épaule stratégique

Mise en contexte

Le 27 mars 2025, le Collectif a tenu un lac-à-l'épaule, rassemblant nos membres pour une journée complète de réflexion et de co-construction stratégique. Cette rencontre visait à consolider les orientations pour la période 2025-2028, à approfondir les axes d'intervention prioritaires, et à renforcer la cohésion entre les membres dans un contexte de défis sociaux et politiques croissants pour la petite enfance au Québec.



Les populations pour lesquelles nous travaillons

Les tout-petits et leur famille, particulièrement ceux vivant en contexte de vulnérabilité.

Les publics cibles

Membres du Collectif

Actions	Impacts
Organiser et animer une journée de travail collaboratif sur les axes stratégiques du Collectif ;	Clarification et validation collective des priorités stratégiques 2025-2028 ;
Mobiliser nos membres pour un partage de savoirs expérientiels ;	Renforcement de l'adhésion collective et consolidation des liens entre membres.
Réseauter.	

Le Collectif a porté sa voix là aussi

Développement du réseau de service de garde

Diffuser un communiqué en réaction à l'étude des crédits budgétaires du ministère de la Famille :
« [Le Collectif petite enfance soutient la poursuite du développement d'un réseau de service de garde de qualité](#) »

Publier une lettre ouverte en réaction à un rapport du Vérificateur Général du Québec :
« [La solution pour des services de garde éducatifs à l'enfance de qualité](#) »

Écrans

Une commission spéciale étudie présentement (depuis le 6 juin 2024) les enjeux reliés aux impacts des écrans et des réseaux sociaux sur la santé et le développement des jeunes.

Signer conjointement une lettre ouverte de Maude Bonenfant et Marie-Pier Jolicoeur : « [Encadrer l'environnement numérique des tout-petits](#) »

Enfants ayant besoin de soutien particulier

Suivant la parution d'un dossier de l'Observatoire des tout-petits.

Publier une lettre ouverte : « [Les tout-petits ne grandissent pas tous égaux au Québec](#) »

Implication dans des instances clés et rayonnement

Le Collectif étant actif dans plusieurs comités et espaces de concertation nationaux, notre engagement vise à nourrir les réflexions collectives, à renforcer l'influence sur les décisions structurantes et à faire valoir les enjeux de la petite enfance dans des chantiers intersectoriels d'envergure.

Nos espaces d'implication :

- Comité consultatif de l'Observatoire des réalités familiales du Québec (ORFQ) ;
- Comité de travail national sur les pères et la périnatalité ;
- Comité de pérennisation du projet Constellation ;
- Groupe de travail sur les besoins en matière d'accès aux données gouvernementales au Québec ;
- Table des partenaires Famille du ministère de la Famille.

Tournée des membres 2024-2025 : Créer des ponts et renforcer les liens

Dans une volonté de renforcer notre collaboration et d'aligner nos actions avec nos membres, le Collectif a lancé une Tournée des membres, qui s'est échelonné du printemps 2024 au printemps 2025. Cette démarche s'inscrit dans une période charnière de structuration organisationnelle et d'évaluation.

Par ces rencontres personnalisées, nous souhaitons :

- Mieux connaître les réalités régionales et sectorielles de nos membres ;
- Créer des espaces de dialogue et d'échange sur les dossiers en cours ;
- Renforcer la mobilisation et le sentiment d'appartenance au sein du Collectif ;
- Identifier des leviers d'action concertés à travers le territoire.

Les retombées de cette tournée sont déjà palpables : consolidation du lien avec les membres, alignement stratégique sur les grandes priorités et émergence de passerelles porteuses entre les membres et l'équipe.



Contribution des partenaires

Un travail structuré et collaboratif

La contribution de nos partenaires constitue un pilier essentiel du Collectif. Bien qu'il reste du chemin à faire pour maximiser leur implication, ce travail structuré et collaboratif permet d'avoir accès à des savoirs expérientiels précieux et à un engagement dans la co-construction et l'avancement de nos dossiers prioritaires.

Les divers espaces de collaboration au sein du Collectif permettent aux partenaires de :

- Participer aux événements organisés ;
- Renforcer les connaissances partagées ;
- Solidifier la dynamique collaborative ;
- S'impliquer dans des groupes de travail spécifiques formés pour répondre à des besoins ciblés :
 - Équipe de pilotage ;
 - Comité de gouvernance ;
 - Chantier Grande semaine des tout-petits (GSTP) ;
 - Réunions formelles de concertation organisées pour l'avancement des dossiers :
 - Assemblées des partenaires ;
 - Lac-à-l'épaule.
 - Réunions ponctuelles à des fins de consultation, de participation et de partages de savoirs :
 - Consultations des expertises expérientielles ;
 - Comité de relecture lors de prise de positions ;
 - Présentation et discussion autour de contenus partagés.

Nombre de réunions durant l'année 2024-2025 :

- Assemblée des partenaires : 6
- Équipe de pilotage : 6
- Comité gouvernance : 2
- Chantier GSTP : 4
- Partages de savoirs : 2
- Comité de relecture : 1
- Concertation des actions GSTP : 1
- Coordination à la sortie du Plan d'action en périnatalité et petite enfance 2023-2028 (PAPPE) : 1

Sans compter tous les avis, discussions et échanges informels mais contributifs de nos membres, nous totalisons une contribution de plus de 1 514 heures.

Partenaires du Collectif petite enfance

Le Collectif petite enfance regroupe 24 organisations ; partenaires réguliers, alliés experts et allié scientifique, présentés ci-dessous par ordre alphabétique :

Alima, Centre de nutrition sociale périnatale

Alliance québécoise de la pédiatrie sociale en communauté

Association de l'éducation préscolaire du Québec

Association des bibliothèques publiques du Québec

Association des haltes-garderies communautaires du Québec

Association pour la santé publique du Québec

Association québécoise des centres de la petite enfance

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Community Health and Social Services Network (CHSSN)

Conseil québécois des services éducatifs à la petite enfance

Espace MUNI

Fédération québécoise des organismes communautaires Famille

Fondation Olo

Instances régionales de concertation en petite enfance

La Maison Bleue

Marie-Vincent

Observatoire Famille Immigration-ACCÉSSS

Observatoire des tout-petits

Ordre des optométristes du Québec

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Regroupement pour la valorisation de la paternité

Réseau des centres de ressources périnatales du Québec

Réseau pour un Québec Famille

Réseau québécois pour la réussite éducative



Apprendre pour mieux agir

Nos apprentissages et nos orientations

Inspiré par les principes des organisations apprenantes, notre mode de gestion repose sur l'idée que chaque action, réussie ou non, est une occasion d'ajuster nos pratiques, de renforcer notre posture et d'enrichir notre intelligence collective. Dans un contexte social et politique en constante évolution, cette approche s'est révélée porteuse pour maintenir notre pertinence, cultiver notre agilité et accroître notre impact.

Nos apprentissages structurants de l'année

Des actions plus structurées et stratégiques

Nous avons raffiné notre manière d'intervenir : nos prises de position, productions et plaidoyers reposent désormais sur des processus plus systématisés, renforçant notre crédibilité et notre capacité d'influence.

Un apprentissage important : élargir notre présence à des dossiers politiques et stratégiques moins attendus pour le secteur, comme notre contribution à l'étude du projet de loi n°71 sur l'assistance sociale, nous permet d'atteindre un impact différent et de faire entendre la voix des tout-petits dans des espaces clés pour l'équité.

Cela dit, certaines opportunités n'ont pu être saisies, faute de temps ou de ressources suffisantes. La structuration de nos actions améliore notre positionnement, mais elle doit s'accompagner d'une capacité accrue pour agir à la hauteur de tous les enjeux.

Un fonctionnement interne plus fluide

Une meilleure répartition des tâches, la clarification progressive des rôles et l'adoption d'outils de gestion de projet efficaces ont permis à l'équipe de fonctionner de manière plus cohérente, tout en maintenant un haut niveau d'engagement et de collaboration.

Pour aller plus loin, nous identifions le besoin de consolider nos mécanismes de rétroaction internes, afin de mieux faire circuler les apprentissages entre les projets, d'ajuster nos pratiques en continu et de soutenir un fonctionnement toujours plus agile et apprenant.

Une mobilisation fondée sur une compréhension partagée des enjeux

Les démarches participatives menées (tournées, consultations, comités de relecture) ont nourri les positionnements collectifs et renforcé le sentiment d'impact des partenaires. Le partage des savoirs issus du terrain a été mobilisé de manière stratégique dans nos représentations politiques.

Un constat fort émerge pour l'avenir : élargir les expertises et miser sur la complémentarité des missions seront des leviers essentiels pour répondre pleinement à nos cibles d'équité, tout en évitant que certains savoirs demeurent dans l'angle mort.

Une gouvernance en transformation

L'évolution de notre gouvernance s'est traduite par des avancées notables : adoption de nouveaux outils, clarification des rôles, amorce de la planification stratégique. Ces changements ont jeté les bases d'un fonctionnement plus structuré et d'un leadership plus partagé.

Dans un collectif de cette ampleur, où la richesse repose sur l'intersectorialité et la diversité des parties prenantes, l'agilité est une condition de succès essentielle. Elle permet de saisir les occasions, de conjuguer les forces et de répondre aux enjeux avec cohérence. Des zones d'optimisation subsistent, notamment pour fluidifier les processus décisionnels et renforcer notre capacité à agir collectivement avec rapidité et alignement.

Une agilité collective, même dans l'adversité

Face à la complexité politique, nous avons su ajuster nos choix stratégiques et redistribuer les responsabilités en misant sur les forces de chacune des membres de l'équipe. Le recrutement ciblé de nouvelles ressources a renforcé notre capacité d'action.

Cependant, bien que nous ayons clarifié nos cibles et structuré notre approche, l'ampleur et la diversité des enjeux à couvrir continuent de mettre nos capacités à rude épreuve. Pour augmenter notre impact et poursuivre nos actions sur plusieurs fronts, il sera essentiel de renforcer nos ressources humaines et organisationnelles.

Nos perspectives et actions à venir

Ces apprentissages éclairent nos priorités pour l'année à venir. Toutefois, afin de transformer ces orientations en leviers d'impact durables, des investissements accrus seront nécessaires pour consolider nos fondations, élargir notre rayon d'action et répondre aux attentes croissantes du terrain.

Voici les grandes orientations qui guideront le Collectif petite enfance en 2025–2026 :

Renforcer nos fondations organisationnelles

- Finaliser le processus d'incorporation ;
- Clarifier les structures de gouvernance ;
- Finaliser la planification stratégique 2025–2028.

Mesurer et démontrer notre impact

- Développer des indicateurs de performance cohérents avec notre théorie de changement ;
- Documenter les apprentissages collectifs pour nourrir les stratégies futures.

Amplifier notre voix dans l'espace public

- Accroître notre visibilité et notre présence dans les débats publics ;
- Jouer un rôle actif lors des prochaines élections provinciales en émettant des recommandations claires ;
- Renforcer nos capacités de veille et de vigie stratégique pour mieux anticiper les occasions d'intervention, soutenir des prises de position rapides et éclairées, et accroître notre impact dans l'espace public.

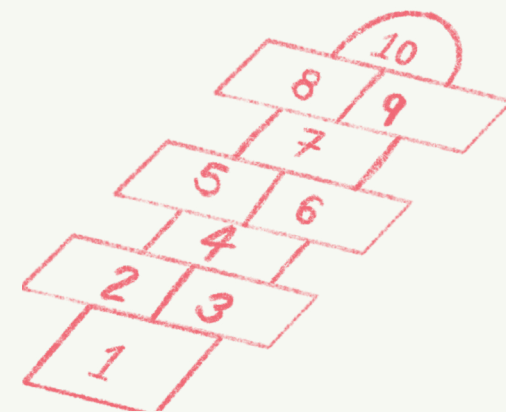
Ouvrir plus largement les portes de la mobilisation

- Mobiliser davantage de parties prenantes autour de la 10^e édition de la Grande semaine des tout-petits ;
- Consolider les positionnements du Collectif en faveur de la petite enfance, dans une perspective résolument ancrée sur l'équité ;
- Favoriser la complémentarité des expertises au sein du mouvement, notamment en structurant davantage la contribution des membres actuels et en amorçant l'intégration de nouveaux membres selon des critères d'adhésion clarifiés.

NB. La version finale de notre planification stratégique et des plans d'action sera disponible à l'automne 2025. Elle viendra soutenir l'ouverture d'un nouveau cycle de mobilisation nationale, au cœur de notre mission.

En conclusion

Le chemin parcouru cette année démontre notre capacité à apprendre, à nous adapter et à agir collectivement. Mais pour répondre pleinement à la hauteur des besoins des tout-petits, du terrain et du moment politique, il est clair que nous ne pourrions pas augmenter notre portée sans un soutien adéquat. Le prochain cycle de mobilisation que nous amorçons appelle un soutien accru pour traduire nos ambitions partagées en changements concrets et durables.





Et maintenant, vers la suite...

À la lecture de ce bilan, nous espérons que vous avez perçu la force qui nous pousse à agir : celle de faire de la petite enfance une priorité partagée, portée par un engagement collectif bien vivant.

Dans un contexte où les pressions sur le filet social s'intensifient et où les inégalités persistent, nous avons tenté, avec agilité, rigueur et solidarité, de jouer pleinement notre rôle : celui d'un Collectif qui rassemble, qui se positionne, qui agit. Ce chemin nous a permis de renforcer notre posture stratégique, tout en tirant des apprentissages sur ce qui rend un plaidoyer réellement efficace et durable.

Mais nous le savons : aller plus loin nécessitera encore des efforts. Il faudra maintenir le cap, renforcer nos capacités par l'ajout d'expertises en relations gouvernementales, une structure de vigie plus performante et notre expertise des enjeux, et élargir encore notre mobilisation pour répondre à l'ampleur des défis.

C'est avec cette lucidité et cette ambition que nous regardons vers l'avenir. Notre souhait est clair : continuer à unir les forces de celles et ceux qui, comme nous, croient que miser sur la petite enfance, c'est miser sur une société plus juste, plus équitable et plus prospère.

Le Collectif petite enfance se positionne comme PORTE-VOIX des tout-petits au Québec



**Collectif
petite
enfance**

Collectif petite enfance

5455, avenue De Gaspé, bureau 200
Montréal (QC) H2T 3B3

collectifpetiteenfance.com

info@collectifpetiteenfance.com